



Usurpation identités par 1 collègue & détournement de fonds

Par **TekkenTag**, le **29/07/2019** à **12:58**

Bonjour

J etais conseiller interimaire dans une agence bancaire du Val de Marne

l Agence Etant en sous effectif il m'arrivait de lui laisser mes identifiants

Il a detourné 13000 euros sur 1 cliente commune dont 3 sous mes identifiants

Il a ete filme en train de faire des retraits sur le compte de cette cliente (mais les bandes videos seraient effacées au bout de 3 mois)

Il a ete renvoyé pour des faits d'escroquerie

Le manager nous l'a annoncé dans une reunion commerciale

j' ai ete prolongé, puis mit a pied pour des faits alors que je suis innocent

j ai fais 1 depot de plainte pour usurpation identitée

1 constat de sms par huissier qui prouvent que toute l'agence est au courant de ses agissement frauduleux

j 'ai donné le dossier bancaire de la victime aux commissariat

La banque peut elle se retourner contre moi ?

Par **Visiteur**, le **29/07/2019** à **13:08**

Bonjour

La Brigade financière, si elle dispose d'éléments prouvant votre innocence, confirmera. Mais il reste la communication des identifiants, qui est interdite !